

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Commission sur le projet de révision du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 du Lac-Saint-Jean dépose son rapport à la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean

Alma, le 18 mai 2016 – La Commission indépendante, constituée de huit membres de divers horizons a déposé son rapport de consultation sur le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 du Lac-Saint-Jean. M. Tommy Tremblay, directeur général du Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay-Lac-Saint-Jean et président de la commission est fier des recommandations formulées dans le rapport. Selon lui, les commissaires ont réalisé un travail colossal et se sont véritablement alimentées des préoccupations citoyennes pour accomplir leur mandat.

Dans le rapport de la commission, on retrouve 28 recommandations. Elles ont été tirées des commentaires des citoyens, des mémoires déposés et même des réflexions des commissaires. En voici en faits saillants :

- Augmenter de façon significative les efforts en sensibilisation et en éducation;
- Établir une cible plus ambitieuse (350 kg/habitant) pour la quantité de matières résiduelles éliminées que celle exigé par le gouvernement (700 kg/habitant);
- Implanter un troisième bac pour la collecte des matières organiques;
- Implanter des « centres locaux de compostage » et appuyer financièrement les initiatives communautaires ou privées gérant des matières organiques;
- Faire un dépistage auprès de sites existants de compostage pour suivre d'éventuels risques de propagation d'insectes et de pathogènes notamment près des bleuetières;
- Préconiser l'investissement dans la recherche et le développement pour trouver de nouveaux débouchés pour certains produits;
- Créer un comité de suivi du PGMR formé d'acteurs et d'organismes régionaux impliqués activement dans le domaine des matières résiduelles et de l'environnement.

Les commissaires tiennent à remercier les citoyens qui ont déposé des mémoires, émis des commentaires ou qui sont simplement venus assister aux séances de consultation publique. De plus, les commissaires veulent remercier la très belle collaboration du personnel de la RMR du Lac-Saint-Jean dans les réponses apportées aux questions posées par la Commission indépendante. Le

rapport quant à lui sera rendu public vers la mi-juin, donc après sa présentation aux élus du Lac-Saint-Jean.

À propos du CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un organisme à but non lucratif qui existe depuis 1973. Il est reconnu, ainsi que les quinze autres conseils régionaux de l'environnement du Québec, à titre d'interlocuteur régional privilégié auprès du MDDELCC pour la concertation en matière d'environnement, d'éducation relative à l'environnement et pour la promotion du développement durable.

Notons que le CREDD du Saguenay–Lac-Saint-Jean a accompagné la commission de consultation du PGMR du Lac-Saint-Jean tout au long de son mandat.

- 30 –

Pour renseignements :



M. Tommy Tremblay

Directeur général

CREDD Saguenay-Lac-Saint-Jean

tommy.tremblay@creddsaglac.com

418.662.9347